



ÉVOLUTION DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN FRANCE SUR LONGUE PÉRIODE : JANVIER 2000 - NOVEMBRE 2021

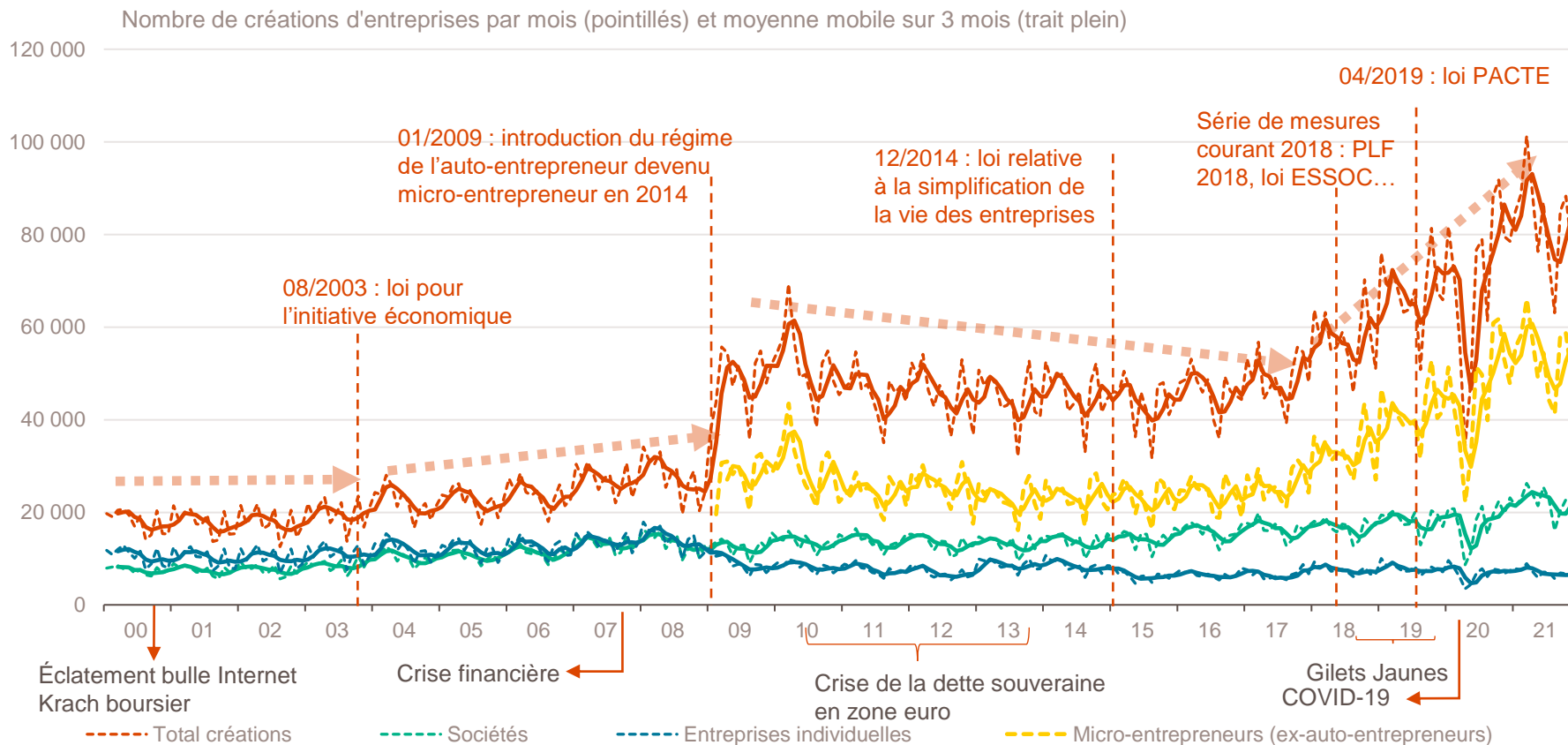
20 Décembre 2021

Observatoire de la création d'entreprise

Quelques éléments pour comprendre les graphiques : contexte juridique et réglementaire de la création d'entreprise

Date	Intitulé	Tous statuts & hors micro-entrepreneurs	Micro-entrepreneurs (ex auto-entrepreneurs)
1 ^{er} septembre 2003	LOI n° 2003-721 pour l'initiative économique	<ul style="list-style-type: none"> • Droit au travail à temps partiel pour le salarié-créateur • Déduction de l'impôt sur le revenu du quart de l'investissement dans le capital d'une PME • Déduction de l'assiette de l'impôt sur le revenu des pertes en capital et du quart des intérêts d'emprunt • SARL au capital librement fixé 	
4 septembre 2008	LOI n° 2008-776 de modernisation de l'économie		<ul style="list-style-type: none"> • Création du statut d'auto-entrepreneur : entreprise individuelle immatriculée sous le régime fiscal de la micro-entreprise (articles 50-0 et 102 ter du Code général des impôts) et bénéficiant d'un régime micro-social simplifié. Depuis le 20 décembre 2014, le terme de micro-entrepreneur le qualifie et les nouvelles dispositions de la loi Pinel du 18 juin 2014 s'appliquent
20 décembre 2014	LOI n° 2014-1545 relative à la simplification de la vie des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Une cinquantaine de mesures facilitant les relations entre l'Administration et les entreprises, adaptant le droit du travail, continuant la simplification du droit de l'urbanisme et de l'environnement, allégeant le droit des sociétés et simplifiant les obligations comptables et fiscales 	
Courant 2018	<ul style="list-style-type: none"> • PLF 2018 • Loi ESSOC • Loi de financement de la Sécurité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • PLF 2018 : baisse du taux d'impôt sur les sociétés jusqu'à 25 % d'ici 2022 • Loi ESSOC du 10 septembre 2018 : le droit à l'erreur stipule qu'une entreprise n'est plus sanctionnée en cas d'erreur dans une déclaration fiscale ou administrative, sauf en cas de fraude ou de récidive. La bonne foi de l'entreprise est présumée. 	<ul style="list-style-type: none"> • PLF 2018 : doublement des seuils de chiffre d'affaires pour bénéficier des avantages fiscaux et sociaux attachés au statut de micro-entrepreneur • Loi de financement de la Sécurité sociale : congé maternité unique (depuis la rentrée 2017), élargissant les droits de congé maternité des femmes micro-entrepreneurs
11 avril 2019	LOI n° 2019-486 : Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression du SPI (stage de préparation à l'installation) • Création d'un registre dématérialisé et d'un guichet en ligne uniques pour les démarches administratives • Création des sociétés à mission : possibilité pour les entreprises de se doter d'une raison d'être • Simplification des seuils sociaux • Réforme de la procédure de liquidation judiciaire avec la limitation du délai de la procédure de liquidation • Allègement de l'obligation comptable 	<ul style="list-style-type: none"> • Fusion du régime social des indépendants (RSI) avec le régime général • Augmentation de l'exonération des cotisations d'assurance maladie et maternité • Exonération des entreprises de la cotisation foncière minimum des entreprises (CFE) réalisant moins de 5 000 € de chiffre d'affaires • Suppression de l'obligation d'un compte bancaire pour les plus petits micro-entrepreneurs
20 novembre 2019	Décret n° 2019-1215 sur l'ACRE		<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du délai d'exonération de 3 ans à 1 an • Réinstauration des conditions restreintes d'éligibilité pour bénéficier de l'ACRE

Les 4 phases de la création d'entreprise en France...

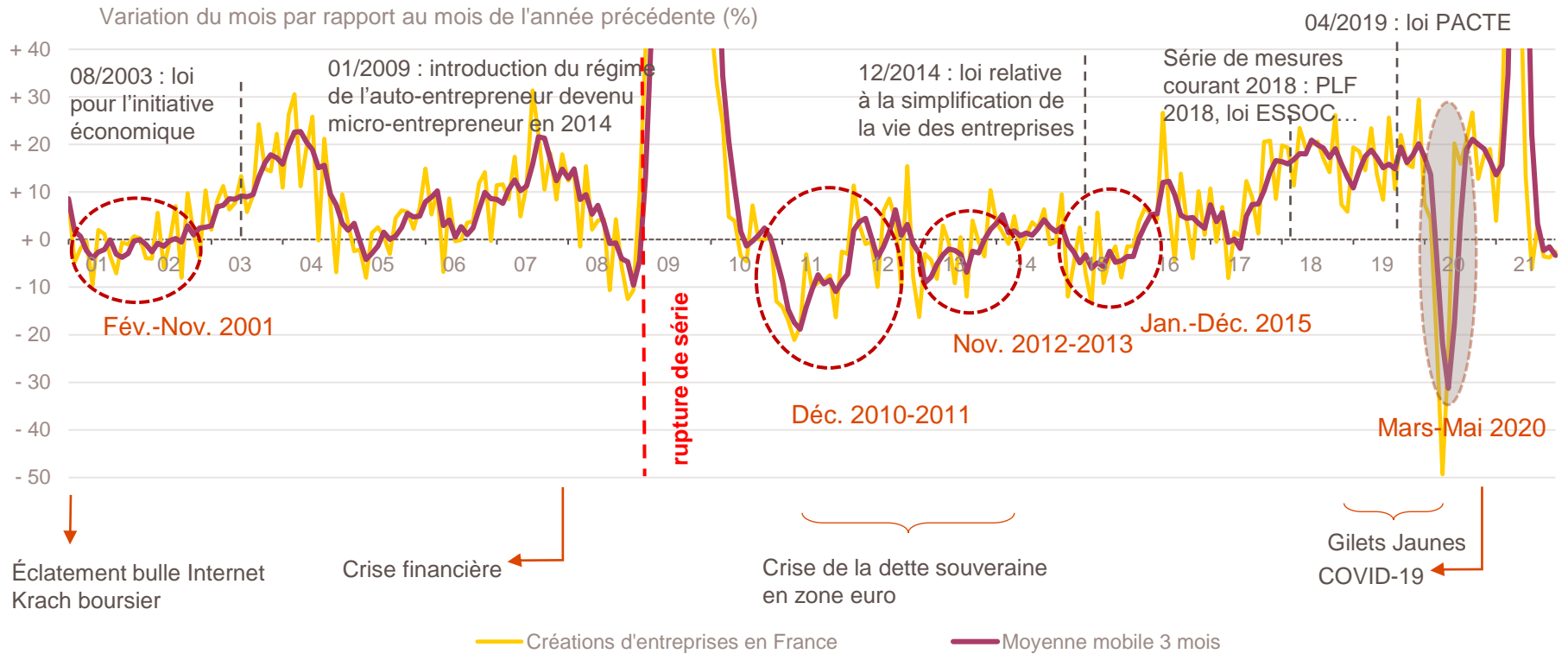


Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- **Tendance à la hausse sur longue période** des initiatives entrepreneuriales avec une **accélération** des créations depuis 2017, tous statuts confondus, en lien notamment avec une conjoncture économique et des conditions de crédit très favorables, mais aussi des réformes réglementaires en faveur de la création d'entreprise, notamment à partir de 2018 (voir infra).
- **4 phases de la création d'entreprise en France** : de 2000 à 2003 (stable), de 2004 à 2008 (en hausse), de 2009 à 2016 (pic avec l'introduction du régime de l'auto-entrepreneur, puis en baisse) et de 2017 à aujourd'hui (en forte hausse sauf durant les 3 mois du confinement de mars à mai 2020).
- **Une phase « de retour à la normale » semble se dessiner depuis juin 2021**, après l'effet de base lié au contrecoup de la reprise au deuxième semestre 2020.

... marquées par 4 périodes de recul prolongé ante-COVID

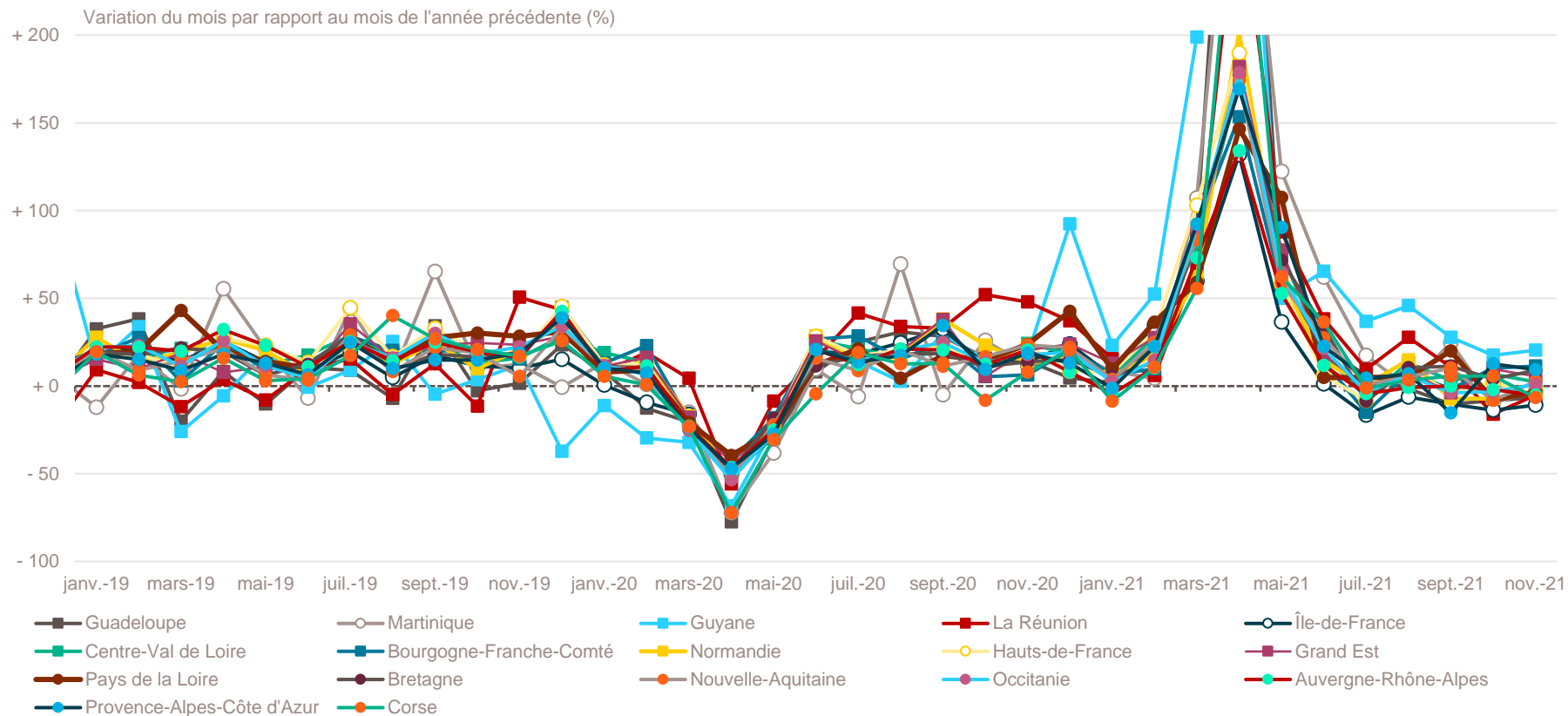


Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- L'année 2020 a été marquée par **deux périodes contradictoires. La création d'entreprise a fortement baissé** durant les trois mois du premier confinement (- 31 % de mars à mai 2020 par rapport aux mêmes mois de 2019) avant de **connaître une forte reprise** (+ 19 % sur la période de juin à décembre 2020 par rapport aux mêmes mois de 2019) pour finir l'année 2020 à + 4 % par rapport à 2019.
- La reprise s'est poursuivie tout au long du **premier semestre 2021 (+ 43 % par rapport au S1 2020)**. Corrigé de l'impact du premier confinement, qui avait provoqué une chute nette de la création d'entreprise de mars à mai 2020 puis une reprise forte dès juin, la dynamique entrepreneuriale réelle sur ces six premiers mois de 2021 se situerait entre + 17 % et + 18 %.
- L'essoufflement de la dynamique entrepreneuriale observé dès septembre 2021, se confirme en novembre (- 3 % par rapport à novembre 2020), même si ce nombre mensuel de créations demeure très élevé comparativement à la moyenne des quatre dernières années qui étaient déjà en forte expansion.

Variation en région avant et après le début de la pandémie

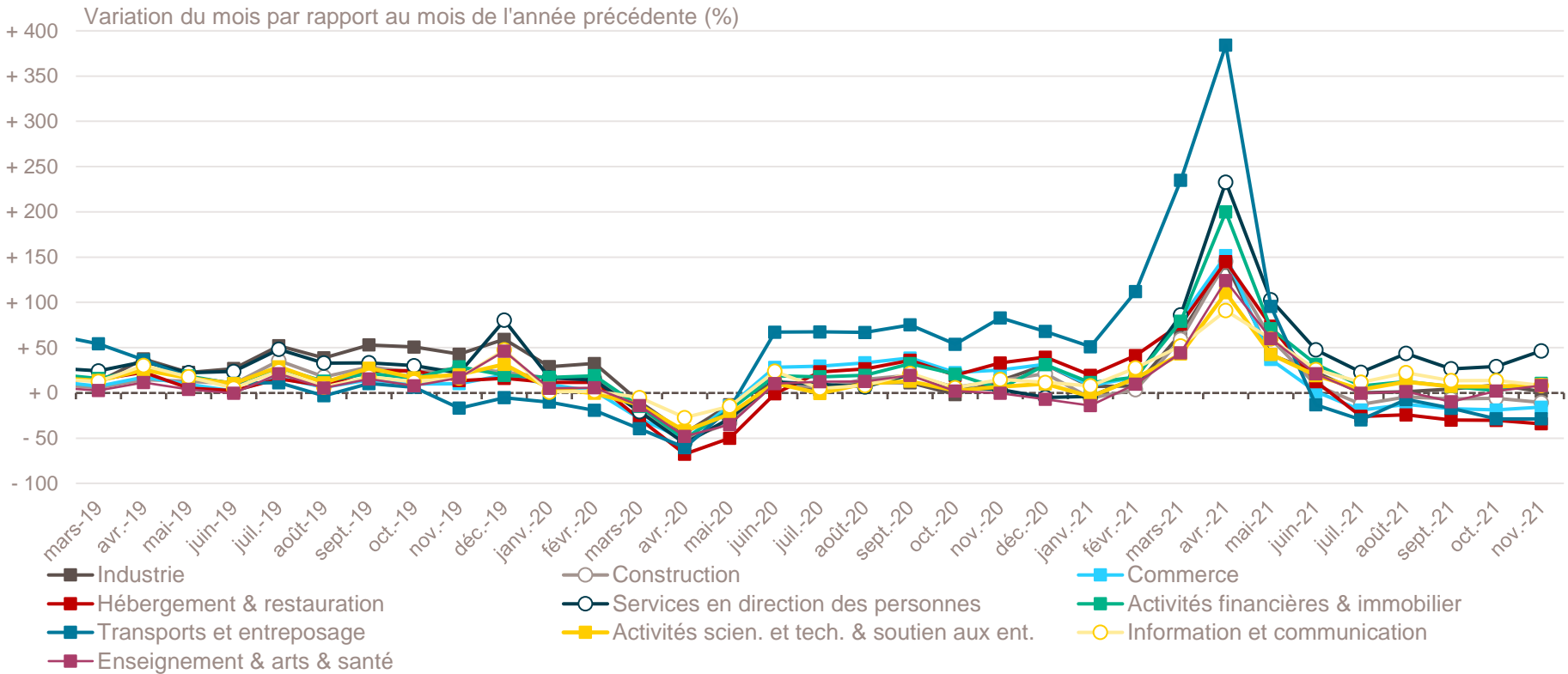


Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

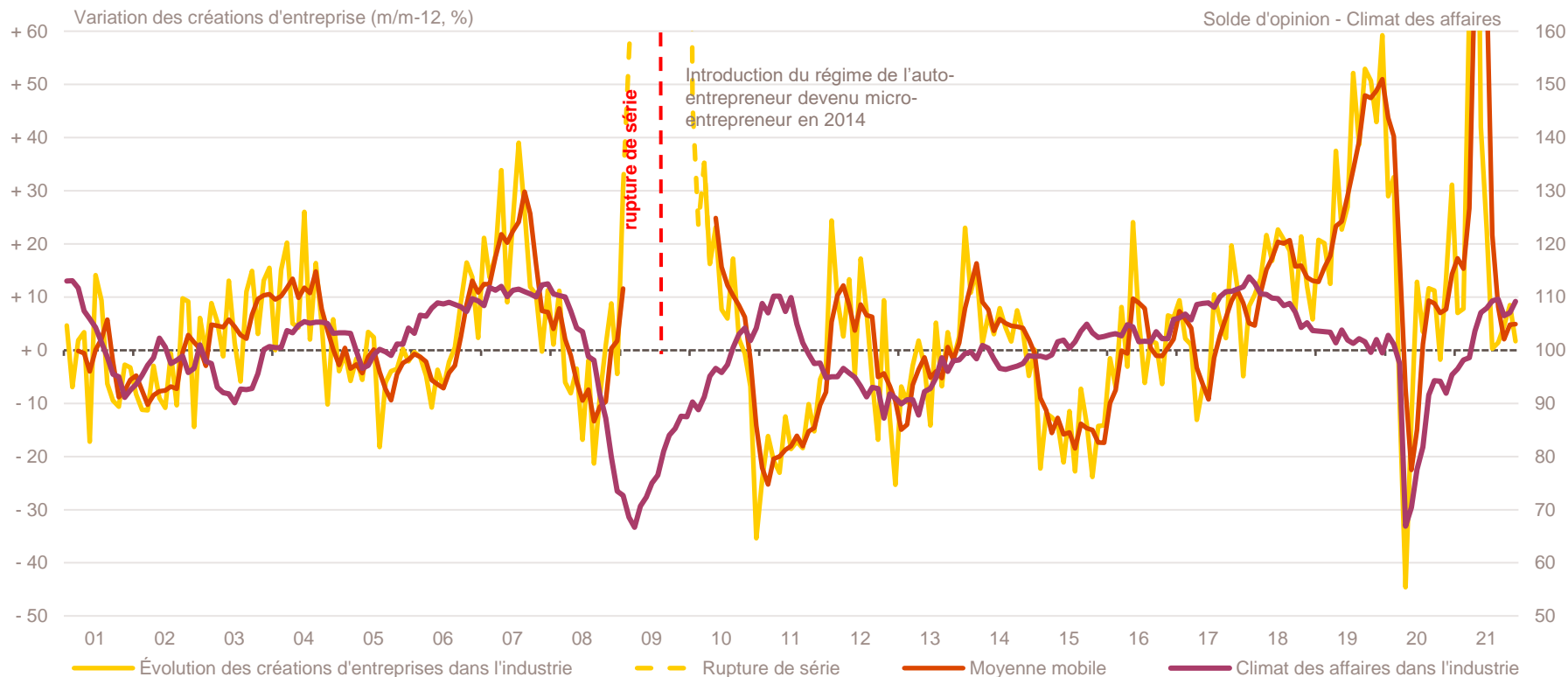
- **Toutes les régions ont vu leur création d'entreprise baisser entre mars et mai 2020** (entre - 21 % à La Réunion, la région la plus résiliente et - 44 % en Martinique, la région la plus affectée) et **toutes ont connu une reprise à partir de juin 2020** (entre + 8 % en Corse et + 37 % à La Réunion par rapport à juin-décembre 2019).
- Ainsi, sur l'année entière, **la création d'entreprise est en hausse dans toutes les régions en 2020 par rapport à 2019 à l'exception de la Corse et de la Martinique.**
- **En novembre 2021, le nombre de créations d'entreprises baisse dans 9 régions** : entre - 11 % en Île-de-France et - 3 % en Normandie. À l'inverse, les plus fortes hausses ont été observées en Guyane (+ 20 %), en Bourgogne-Franche-Comté (+ 11 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 9 %).

Covid-19 : un choc sectoriel asymétrique et disruptif



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).
 Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- Le premier confinement (mars-mai 2020) a affecté la création d'entreprise dans tous les secteurs : **l'ampleur du recul a été très forte dans l'hébergement-restauration** (- 48 % par rapport à mars-mai 2019) alors que **l'information et communication a été le secteur le moins touché**, même si la baisse des créations y est non négligeable (- 14 % par rapport à mars-mai 2019). La **reprise entrepreneuriale s'effectue dès le mois de juin et concerne également tous les secteurs**. Le nombre de créations d'entreprises **progresses sans discontinuer jusqu'en décembre 2020 et malgré le deuxième confinement**. Cet élan est particulièrement intense dans le secteur des transports et de l'entreposage (+ 65 % par rapport à juin-décembre 2019).
- L'essoufflement de la création d'entreprise dans les transports et entreposage, qui a commencé en juin 2021, se poursuit en novembre, de même que pour l'hébergement & restauration, la construction et le commerce depuis juillet. La création d'entreprise dans les services en direction des personnes continue, quant à elle, sur sa lancée.

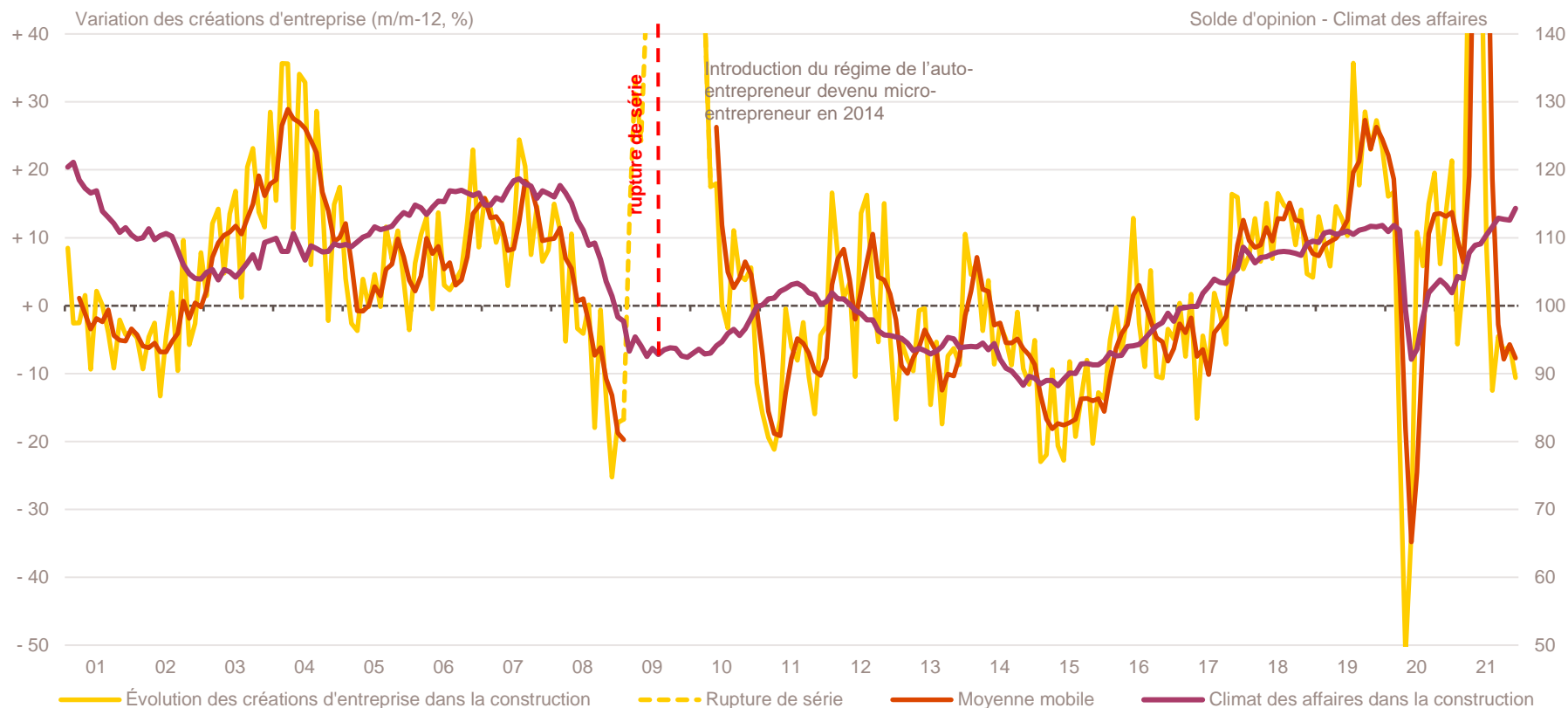


Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene, Climat des affaires). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- **Depuis l'introduction du régime du micro-entrepreneur, l'évolution des créations (tous statuts juridiques confondus) dans l'industrie est plus volatile** avec :
 - des **périodes d'évolution quelque peu contracycliques**, par rapport au climat des affaires de l'industrie ;
 - une certaine **persistance des comportements de création** lorsque la conjoncture commence à se dégrader.
- **De juin 2020 à juin 2021, la création d'entreprise dans l'industrie a repris nettement plus que le climat des affaires.**
- Dans un climat des affaires toujours en amélioration, **la création d'entreprise observée dans l'industrie augmente en novembre (+ 2 %)**, une évolution qui se situe dans la fourchette d'évolution « normale » hors effet Covid-19 (effet de base) calculée pour ce mois*.

* Sous l'hypothèse d'une évolution « normale » estimée entre - 2 % et + 8 % par rapport à une valeur théorique en novembre 2020 obtenue par lissage exponentiel.

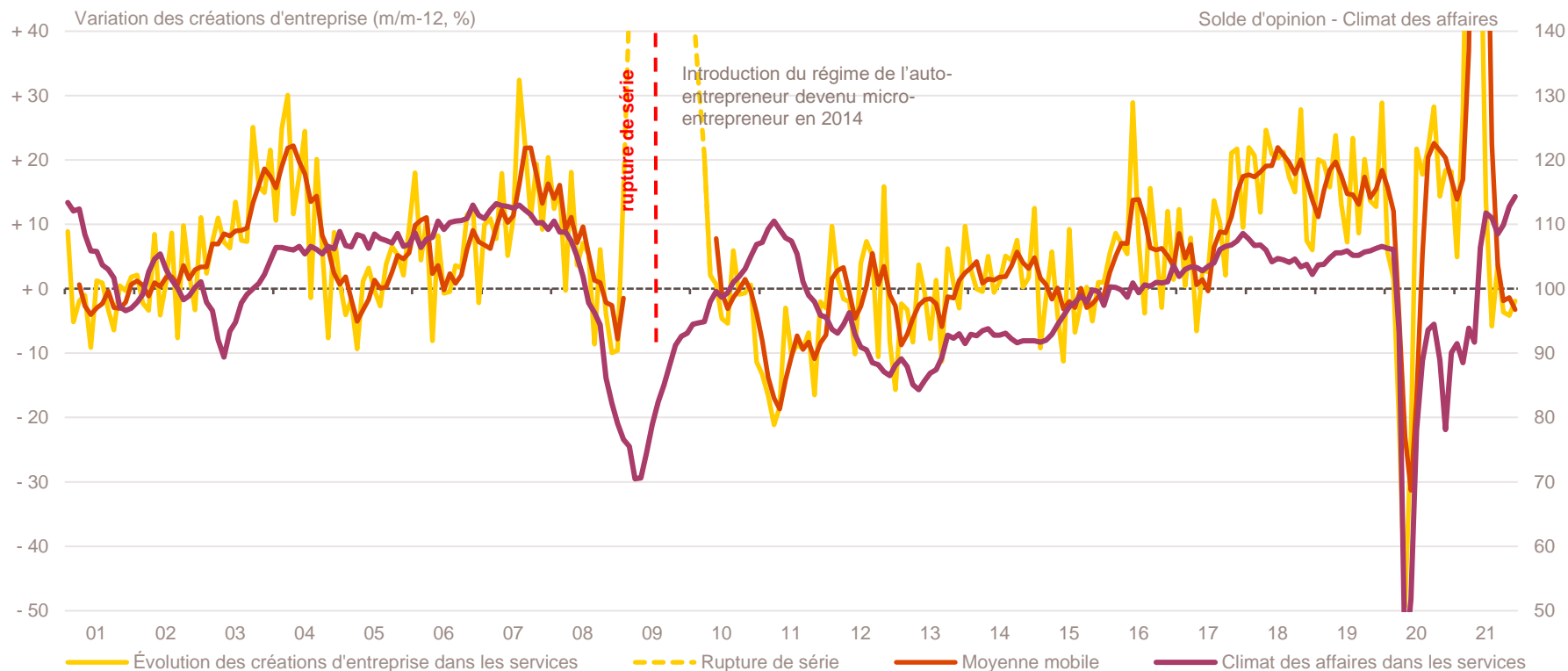


Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene, Climat des affaires disponible jusqu'au 01/03/2020). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- L'évolution du nombre de créations d'entreprises de la construction **suit en général de très près la conjoncture économique** approximée par le climat des affaires dans le secteur.
- **Malgré un climat des affaires amélioré, le nombre de créations d'entreprises observé dans la construction diminue depuis le mois de juillet (- 11 % en novembre 2021),** une évolution inférieure à la fourchette d'évolution estimée hors effet Covid-19 (effet de base) pour ce mois*, ce qui signifie que la dynamique entrepreneuriale dans ce secteur subit encore le contrecoup de la reprise entrepreneuriale constatée au S2 2020.

* Sous l'hypothèse d'une évolution « normale » estimée entre - 5 % et + 2 % par rapport à une valeur théorique en novembre 2020 obtenue par lissage exponentiel.

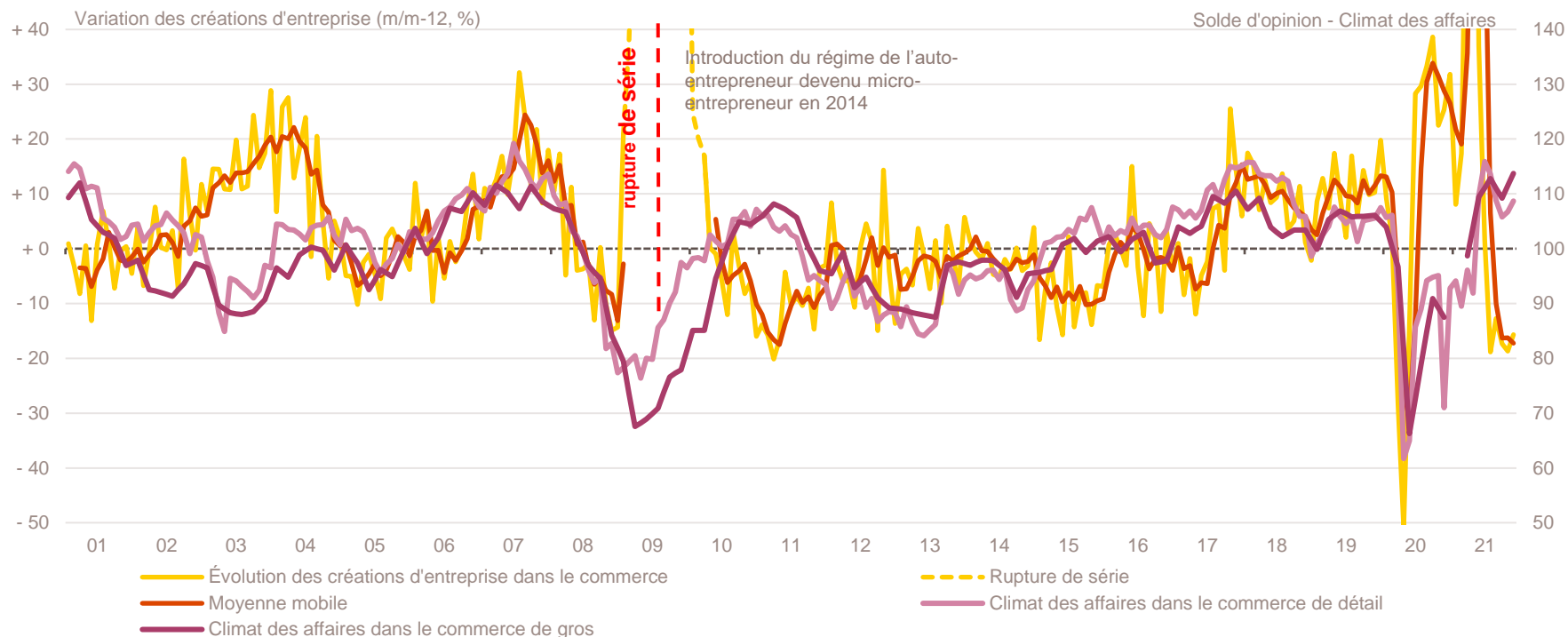


Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene, Climat des affaires). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- L'évolution du nombre de créations d'entreprises de services **suit, elle aussi, celle de la conjoncture économique** dans le secteur, à l'exception de la période récente.
- **Entre juin 2020 et juin 2021, la dynamique de reprise des créations d'entreprises dans les services, appuyée par l'amélioration du climat des affaires, est supérieure et constante par rapport à celle observée dans l'industrie et le commerce.**
- Bien que le climat des affaires reste positif dans les services en novembre 2021, **tandis que le nombre de créations d'entreprises observé est en baisse (- 2 %)**, une évolution inférieure à la fourchette d'évolution estimée hors effet Covid-19 (effet de base) pour ce mois*, ce qui signifie que la dynamique entrepreneuriale dans ce secteur subit encore le contrecoup de la reprise constatée au S2 2020.

* Sous l'hypothèse d'une évolution « normale » estimée entre + 0 % et + 14 % par rapport à une valeur théorique en novembre 2020 obtenue par lissage exponentiel.



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene, Climat des affaires disponible jusqu'au 01/05/2020). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

- L'évolution des créations d'entreprises dans le commerce reste dans l'ensemble **cohérente avec les mouvements de conjoncture**, à l'exception de la période récente.
- Les **amplitudes de réaction à la conjoncture demeurent resserrées**, ce qui n'est plus le cas depuis la crise sanitaire.
- **Depuis juin 2020, le commerce est le secteur où l'essor du nombre de créations d'entreprises est le plus élevé, après le transport et entreposage.**
- Malgré un climat des affaires nettement amélioré, **le nombre de créations d'entreprises observé dans le commerce diminue fortement par rapport au mois de novembre 2020 (- 16 %)**, un rythme largement en dessous de l'estimation hors effet Covid-19 (effet de base)*, ce qui signifie que la dynamique entrepreneuriale dans ce secteur subit encore le contrecoup de la reprise constatée au S2 2020.

* Sous l'hypothèse d'une évolution « normale » estimée entre - 3 % et + 4 % par rapport à une valeur théorique en novembre 2020 obtenue par lissage exponentiel.



OBSERVATOIRE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

**Observer et comprendre le phénomène de la création d'entreprise en France
pour mieux cerner les besoins et attentes des créateurs**

Toutes nos productions sont disponibles sur le [site de Bpifrance Création](#)